



PRIX JEUNESSE 2013

CHF 10'000.-

Dotation totale du prix.
Les meilleurs dossiers seront récompensés.

Tu as moins de 25 ans et tu habites dans une des communes du **district Lavaux-Oron**,

Tu poursuis (avec d'autres) un projet bénévole en faveur d'une personne ou d'une communauté de personnes du canton de Vaud,
original, hors cadre scolaire ou professionnel,

alors envoie ton dossier de candidature avant le **15.04.2013**

Retrouve toutes les infos sur : www.prixjeunesse.ch

Retrouve toutes les infos sur : www.prixjeunesse.ch

alors envoie ton dossier de candidature avant le **15.04.2013**

→ **Tu as moins de 25 ans** et tu habites dans une des communes du district Lavaux-Oron, → **Tu poursuis (avec d'autres) un projet bénéfique en faveur d'une personne ou d'une communauté de personnes** du canton de Vaud, original, hors cadre scolaire ou professionnel,



Les meilleurs dossiers seront récompensés.
Dotation totale du prix.

CHF 10'000.-
2013
PRIX JEUNESSE



Règlement « PRIX JEUNESSE 2013 »

Prix d'encouragement du Rotary Club Portes de Lavaux et de la BCV Lavaux

Pourquoi ce prix ?

Le Rotary Club Portes de Lavaux est l'un des 33 000 Rotary Club existe au monde dans plus de 200 pays et régions (www.rotary.org). Tous ses membres mettent leurs compétences au service de leur collectivité et à travers le monde. Le Rotary Club Portes de Lavaux désire par ce prix encourager des jeunes qui ont réalisé ou désirent réaliser un projet en faveur d'une personne ou d'une communauté de personnes. Ce prix souligne l'intérêt et le soutien du Rotary Club Portes de Lavaux envers des jeunes qui se distinguent de manière exemplaire en faveur d'autrui et de la collectivité du canton de Vaud. L'engagement extrascolaire en faveur de la collectivité est une tâche importante dans l'éducation et la promotion des activités créatrices des jeunes. Cet engagement assuré en partie par des professionnels l'est surtout par un grand nombre de bénévoles, dont l'importance n'est souvent pas assez reconnue.

Avec la création du « Prix Jeunesse 2013 », le Rotary Club Portes de Lavaux et la BCV veulent honorer et encourager des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans, individuellement ou avec leur groupement, à réaliser ou poursuivre un projet qui leur tient à cœur.

Prix et dotation

Le Rotary Club Portes de Lavaux et la BCV Lavaux décernent un prix aux meilleurs projets bénévoles de jeunes en faveur d'une personne ou d'une communauté de personnes soulignant le service à autrui, l'esprit de camaraderie, la reconnaissance et répondant aux critères mentionnés dans ce règlement. Sur la base d'un concours, le Rotary Club Portes de Lavaux et la BCV Lavaux décernent un prix d'encouragement, ci-après le prix. La dotation totale du prix consiste en un montant de CHF 10'000.-. Les meilleurs dossiers seront récompensés. Il n'existe aucun droit au Prix. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix s'il considère insuffisante la qualité des candidatures. Le jury est également autorisé à décerner un prix « coup de cœur » à un projet particulièrement séduisant, mais qui ne répondrait pas ou que partiellement aux critères mentionnés du présent règlement.

Qui sont les bénéficiaires de ce prix ?

Peut-être candidat au Prix toute personnes jusqu'à l'âge de 25 ans et habitant dans le district Lavaux-Oron. Le prix entend distinguer des jeunes, des organisations ou institutions qui s'investissent ou veulent s'investir d'une manière exemplaire en faveur d'une personne ou d'une communauté de personnes dans le canton de Vaud. Les enfants des membres rotariens ne sont pas admis.

Pour être éligible, le candidat doit correspondre aux quatre critères du Rotary :

1. Est-ce conforme à la vérité ?
2. Est-ce loyal de part et d'autre ?
3. Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque ?
4. Est-ce bénéfique à tous les intéressés ?

Jury

Le jury du Prix est composé des membres du comité du Rotary Club Portes de Lavaux et d'un représentant de la BCV Lavaux. Il est présidé par le responsable de la commission « Prix Jeunesse Rotary ». Le jury tient compte des critères de sélection énumérés dans ce règlement. Il est tenu à une totale confidentialité quant au contenu des projets qui lui sont soumis et aux renseignements qui lui sont fournis au sujet des candidats. S'il le juge nécessaire, le jury peut se faire assister par des spécialistes externes pour l'expertise de dossiers. L'obligation de discrétion s'étend à ces spécialités. Les décisions du jury sont prises à la majorité. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante. Les décisions du jury sont sans appel.

Plus d'informations et conditions de participation sur www.prixjeunesse.ch ou auprès des guichets des agences de la BCV de la région Lavaux (Pully, Chailly, Gully, Lutry, Mézières, Oron-la-Ville, Savigny).
Lavaux envers des jeunes qui sont actifs dans les centres communautaires, paroisses, centres de loisirs, clubs de sport, sans oublier les écoles.
de les redistribuer à des enfants défavorisés, tels que les souhais du Rotary Club Portes de Lavaux en faveur des jeunes qui sont actifs dans les centres communautaires, paroisses, centres de loisirs, clubs de sport, sans oublier les écoles.
difficile, à mobilité réduite, ou à la mise en place d'un programme de sensibilisation p.ex. dans leur contribution à la collectivité au travers d'actions visant à venir en aide à une personne en « Lavaux-Oron », dans des actions locales ou régionales où ils apportent ou peuvent apporter d'implication des jeunes et des jeunes adultes jusqu'à l'âge de 25 ans, habitant dans le district de Lavaux-Oron, dans des actions locales ou régionales où ils apportent ou peuvent apporter leur contribution à la collectivité au travers d'actions visant à venir en aide à une personne en difficulté, à mobilité réduite, ou à la mise en place d'un programme de sensibilisation p.ex. dans le contexte de drogues, tabac, alcool, violence, etc., ou à collecter, réparer des jouets dans le but de les redistribuer à des enfants défavorisés, tels que les souhais du Rotary Club Portes de Lavaux en faveur des jeunes qui sont actifs dans les centres communautaires, paroisses, centres de loisirs, clubs de sport, sans oublier les écoles.

S'ouvrir aux jeunes générations est un engagement pour l'avenir

« Notre vision de l'avenir, aujourd'hui plus que jamais, fera la différence entre le succès et l'échec. Les jeunes générations représentent notre investissement dans l'avenir. Commençons à le construire dès aujourd'hui » c'est ce qu'a dit Luis Vicente lors d'une conférence du Rotary il y a déjà quelques années. Le « Prix Jeunesse » du Rotary Club Portes de Lavaux s'inscrit dans cette vision !

La mission du Rotary est de servir autrui, de promouvoir l'intégrité et de favoriser l'entente, la bonne volonté et la paix au travers de son réseau de décideurs locaux, civiques et professionnels. L'action « Jeunes générations » est un des cinq domaines d'action du Rotary et ceci depuis 2010. A travers différents programmes, le Rotary International s'adresse déjà à des jeunes et jeunes adultes : Interact, Rotaract, Youth Exchange, Séminaire de formation au Leadership ont fait partie. Servir autrui, aider la collectivité est l'essence même de ses programmes. Grâce à l'action d'intérêt public, les jeunes mettent en pratique les notions d'entraide et de respect d'autrui, comprennent mieux la valeur de la responsabilité individuelle et du travail et développent leurs compétences en leadership et leur intégrité personnelle.

Conscients du potentiel existant que représente les jeunes, le Rotary Club Portes de Lavaux et la BCV Lavaux lancent un « Prix Jeunesse 2013 » pour encourager et motiver les jeunes, habitant dans le district « Lavaux-Oron », qui s'impliquent déjà ou désire s'impliquer davantage dans le service à autrui, d'acquiescer leur intérêt pour leur collectivité et de leur donner la possibilité de développer leur aptitude au leadership.

Le Rotary Club Portes de Lavaux et la BCV Lavaux lancent un « Prix Jeunesse 2013 » doté de CHF 10'000.-

Critères de sélection

Sont essentiellement pris en considération et soumis à l'appréciation du jury les projets répondant aux critères suivants :

1. L'engagement doit être en faveur d'une personne, d'une communauté de personnes du canton de Vaud ;
2. L'engagement doit clairement dépasser un engagement professionnel ; le bénévolat et le volontariat sont deux éléments essentiels ;
3. Le lauréat doit servir d'exemple aux jeunes ;
4. La durée de l'engagement, l'investissement, l'innovation et la prise de risque sont également des critères importants.

Dossier

Les candidats présentent un dossier, rédigé en français, comprenant un document A4 de dix pages au maximum, annexes non comprises. Un canevas (structure) pour la création du dossier de candidature peut être téléchargé depuis le site internet de www.prixjeunesse.ch. Les dossiers doivent être déposés sous forme PDF via le site et à la date limite indiquée sur le site internet.

Procédure de sélection et de remise de prix

Le/les lauréat(s) sera (seront) choisi(s) selon la procédure suivante :

1. Le Rotary Club Portes de Lavaux et la BCV Lavaux lancent un appel aux candidatures au travers des réseaux sociaux, de la presse, des réseaux des agences de la BCV, des écoles et des associations.
2. Une commission du Club reçoit et analyse les propositions des lauréats (individus, groupes, associations).
3. Le jury procède au jugement et au classement des projets retenus.
4. Les candidats seront informés individuellement du résultat, qui sera également publié dans la presse. Afin de mieux évaluer certains dossiers, le jury peut demander à auditionner les candidats. Les travaux du jury sont confidentiels et aucune correspondance n'est échangée à leurs sujets. Le/les prix sera/seront remis lors d'une cérémonie organisée par le Rotary Club Portes de Lavaux.

Droits et brevets

La participation au concours n'entraîne en aucun cas la cession des droits d'auteur et d'exploitation ni celle des brevets aux organisateurs.

Relations publiques et communication

En participant au concours, les candidats concourants autorisent les organisateurs à se référer à leurs noms et projets à des fins de relations publiques et de communication.

Conditions de participation

Par leur participation au concours, les candidats concourants acceptent sans réserve les présentes conditions.

Modification et validité du règlement

Ce règlement peut être modifié en tout temps hors de la période de sélection. Il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et sera également publié sur le site www.prixjeunesse.ch.